
L'organisation du Commissariat de l'Instruction Publique de la RSFSR.

Numéro d'inventaire : 1979.12616

Auteur(s) : Jean Herbette

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1926

Description : 1 feuille dactylographiée et 1 lettre d'envoi.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 212 mm

Notes : Russie.

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1+2

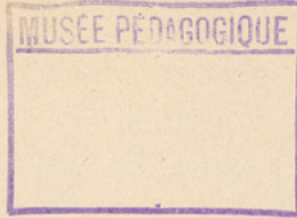
Ministère
Des
Affaires Étrangères

Direction
Des
Affaires politiques
et commerciales

SERVICE DES OEUVRES FRANÇAISES
A L'ÉTRANGER.

N° 17

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Moscou, le 3 Avril 1926

COPIE

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
A MOSCOU

A SON EXCELLENCE MONSIEUR ARISTIDE BRIAND, PRÉSIDENT
DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il peut être intéressant pour Votre Excellence de connaître l'organisation du Commissariat de l'Instruction Publique de la R.S.F.S.R. Chaque république fédérée possède son propre commissariat de l'Instruction Publique. Celui de la R.S.F.S.R. comprend sept directions :

1. Le Glavnaouk, Direction de la Science, qui réunit tous les instituts scientifiques, les musées, les Académies, Bibliothèque Nationale, etc... en un mot toutes les institutions où ne se donne aucun enseignement.
2. Le Glavpolitprosvet Direction de l'enseignement politique, sous le contrôle duquel se trouvent les théâtres, cinémas, les organisations de propagande, bibliothèques de village, clubs, maison du paysan, etc... et qui dirige la lutte contre l'analphabétisme.
3. Le Glavlit, Contrôle de la littérature, c'est-à-dire la censure.
4. Le Gmavsozvos, Direction de l'éducation sociale, qui s'occupe des écoles du 1er et 2ème degré, lesquelles correspondent à notre enseignement primaire et secondaire. L'école ouvrière, que fréquentent les enfants de 8 à 17 ans, comprend neuf années d'études, divisées en trois cycles: le 1er de quatre années, dans l'école du 1er

degré, le 2ème de 3 années, le 3ème de 2 années dans l'école du 2ème degré.

5. Le Glavprophob, Direction de l'enseignement technique, qui contrôle tous les établissements d'enseignement supérieur, Universités; Instituts et technique, écoles professionnelles, technicums, fabzavoutch, écoles d'usines dans lesquelles la journée de 8 heures est partagée en 4 heures d'études et 4 heures de travail à l'usine, rabfak, facultés ouvrières, lesquelles sont destinées à préparer en trois ans des étudiants d'origine prolétarienne à entrer dans les établissements d'enseignement supérieur.

6. Le Gouss Conseil G ouvernemental des Savants divisé en sections pédagogique, politique, technique, scientifique et artistique; ce Conseil nomme les professeurs, prépare les programmes et définit les tendances de l'enseignement. Il est présidé par l'historien marxiste bien connu M. Pakrovski, et composé en majorité de communistes.

7. La Direction Administrative, qui s'occupe des questions administratives et budgétaires et de l'inspection des écoles.

Outre les écoles ou instituts qui dépendent du Commissariat de l'Instruction Publique Narkompress, il existe un grand nombre d'instituts qui dépendent directement du Commissariat de l'Hygiène Narkomzdrav, comme les Instituts d'Hygiène, de physique biologique, microbiologique, l'institut pour le contrôle des vaccins, etc.... du V.S.N.KH./ Conseil Suprême de l'Economie Nationale comme l'Institut de Chimie, etc...enfin du Comité Central, comme les Instituts des langues orientales de Léninegrad et de Moscou, dans lesquelles l'enseignement est adapté aux nécessités de la politique orientale et extrême-orientale de l'U.R.S.S.

Signé : Jean Herbette

Ministère
des
Affaires étrangères.

Direction
des
Affaires politiques
et commerciales.

SERVICE DES ŒUVRES
FRANÇAISES A L'ÉTRANGER
3, Rue François 1^{er}

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 18 Avril 1925

TÉLÉP. PASSY 16-32

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, la copie
d'une lettre de M. Jean Herbette,
Ambassadeur de la République Française
à Moscou, relative à l'organisation du
Commissariat de l'Instruction Publique
de la R.S.F.S.R.

Agréez, Monsieur le Di-
recteur, les assurances de ma considé-
ration distinguée./.

Monsieur le Directeur

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Pour le Ministre et par autorisation
Le Chef du Service des Affaires Françaises à l'Étranger

